

Canada avait été engagé par le gouvernement conservateur, a-t-on prouvé qu'il y avait eu un engagement de pris? Il n'y a jamais eu de preuve à ce sujet. Jamais une preuve fut présentée à la Chambre que des engagements avaient été pris ou contractés par le gouvernement conservateur, en ce qui a trait à l'entreposage des armes nucléaires au pays.

Si l'honorable député de Saint-Maurice-Lafleche veut être honnête, il admettra que ces engagements n'ont jamais été prouvés et il admettra la phrase...

M. Chrétien: L'honorable député de Lapointe me fournit l'occasion de demander des explications...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que la discussion a assez duré entre les deux députés. Je demande que nous revenions au sujet dont nous sommes saisis.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je suis fortement conscient, très vivement conscient que la motion discutée aujourd'hui touche directement la partie sensible de certains députés de la province de Québec à la Chambre.

On se souvient de ce qu'ils disaient lors de la dernière campagne électorale. Ils disaient: «Des armes nucléaires? Non, mais du travail pour tous: oui.» Ceci a été répété par les députés, de quelque parti politique qu'ils soient à la Chambre, mais surtout par les députés libéraux.

Ces députés, aujourd'hui, du côté libéral surtout, ont l'occasion de mettre un terme à leur adhésion à un parti servile comme celui qu'ils servent actuellement.

Dans la motion, nous parlons justement de

servilité dans l'entreposage des armes nucléaires.

Monsieur l'Orateur, en quelques mots, je voudrais prouver la servilité du parti libéral, obséquieuse aux intérêts de la finance, de sorte que ses membres puissent voir clair et voter contre l'asservissement de ce parti à la haute finance.

Et l'on remarque cette servilité au sein du parti libéral par l'acquisition des armes nucléaires, alors que les citoyens du Québec n'en veulent même pas dans leur province.

On constate également que le parti libéral emploie toutes les tergiversations possibles pour continuer à nourrir et engraisser tous les cartels internationaux du sucre.

Messieurs, vous avez également pu constater que, depuis la nouvelle session, le gouvernement actuel a trouvé moyen, dans son asservissement à la finance, d'imposer une taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux

[M. Grégoire.]

de construction. Voilà un autre exemple de son asservissement aux grands intérêts financiers.

Le gouvernement libéral a également trouvé l'opportunité de hausser le taux de l'impôt sur le revenu de 1 p. 100. Et le déficit budgétaire annuel sera plus élevé que jamais.

Et que dire de la situation du chômage? On sait que la province de Québec compte 40 p. 100 de tous les chômeurs du pays, que le chômage ne diminue pas et que les agriculteurs de l'Est sont continuellement bafoués par le gouvernement servile qui dirige le pays actuellement...

M. Côté (Longueuil): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Longueuil en appelle au Règlement.

M. Côté (Longueuil): Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que l'honorable député de Lapointe enfreint le Règlement et que ses observations devraient se rattacher à l'amendement ou au sous-amendement actuellement à l'étude.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que mes observations sont dans l'ordre, puisque le sous-amendement dénonce la servilité et l'asservissement du parti libéral; et c'est exactement ce que je suis en train de prouver.

Que cela fasse leur affaire ou non, cela vient s'ajouter à leur asservissement dans le domaine nucléaire.

Monsieur l'Orateur, j'étais en train de parler du sort des agriculteurs bafoués de l'Est du pays, dont les demandes sont ignorées par le gouvernement actuel.

On remarque également la servilité du gouvernement actuel dans d'autres domaines. Au fait, on n'a qu'à regarder le patronage qui se pratique actuellement au ministère des Postes...

(Traduction)

M. Berger: Monsieur l'Orateur, le représentant de Lapointe pourrait-il revenir au problème de la défense et, en particulier, au sous-amendement et cesser d'insulter, en termes grossiers, les honnêtes députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre?

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je demande à l'honorable député de Lapointe de continuer ses observations d'une façon plus polie.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'admets que la vérité choque, surtout lorsqu'on n'est pas le berger mais le mouton dans le troupeau.

Un autre exemple de la servilité du parti libéral est le patronage qui existe au sein du ministère des Postes à l'heure actuelle; on